

AMOM
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : 3 novembre 1993

ENDROIT : Hôtel Delta, Trois-Rivières

HEURE : 18 h 30

1.00 *Ouverture de la séance.*

La réunion débute à 19 heures.

65 médecins sont présents à la réunion, incluant 4 médecins invités. (Dr Clément Richer, Dr Georges-Henri Villeneuve, Dr Georges-Henri Gagnon, Dr Jacques Houde).

2.00 *Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion.*

Considérant que le procès-verbal a été remis à chacun des médecins présents, il est proposé d'adopter le procès-verbal sans lecture. La proposition est faite par le Dr Gauthier et secondé par les Drs Croisetière et Bergeron.

3.00 *Affaires relevant du procès-verbal de la dernière réunion générale.*

Aucune.

4.00 *Rapport du trésorier.*

Le Dr Pierre -Alain Houle remet à tous les médecins présents le bilan ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'Association. Il donne tous les détails pertinents concernant les états financiers.

Nous incluons une copie intégrale de ce document au procès-verbal.

5.00 *Rapport du responsable de l'éducation médicale continue.*

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

Le Dr René Houde est absent à la réunion et le Dr Raynald Gauthier se chargera de résumer les activités de l'éducation médicale continue lors de son rapport respectif.

Un document a été déposé par le Dr René Houde concernant les activités de son comité.

6.00 Rapport du président.

Le Dr Raynald Gauthier résume les différentes activités qui ont eu lieu depuis la dernière assemblée générale.

En premier lieu, il remercie les membres de son équipe pour leur assiduité et leur intérêt au sein de l'exécutif.

Il couvre les sujets suivants:

- *bottin 1993*
- *congrès syndical*
- *journal de l'association*
- *carte de souhait*
- *éducation médicale continue*
- *représentation à la régie régionale*
- *enquête de la corporation professionnelle des médecins du Québec*
- *confrontation télévisée avec représentants de la médecine douce*
- *tarification de certains actes en orthopédie au niveau des urgences*
- *demande de représentation des médecins à honoraires fixes*
- *projet à venir.*

7.00 Élections.

Il est proposé, secondé et adopté à l'unanimité que le Dr Clément Richer soit président d'élection. Le Dr Georges-Henri Gagnon est désigné comme secrétaire d'élection et le Dr Georges-Henri Villeneuve est nommé comme scrutateur.

Le président d'élection demande l'autorisation de ne pas divulguer le nombre de votes en cas d'élection et ensuite de détruire les bulletins de votes. La proposition est secondée par Dr Croisetière et acceptée à l'unanimité.

Au poste de président, le Dr Raynald Gauthier est proposé par Dr Boucher et secondé par Dr Garceau. Aucune autre mise en candidature. Le Dr Gauthier est élu.

Au poste de vice-président, le Dr Jean-Guy Brochu est proposé par Dr Jacob et secondé

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

par Dr Lauzière. Aucune autre mise en candidature. Le Dr Brochu est élu.

Au poste de secrétaire, le Dr Jean Garceau est proposé par Dr Croisetière et secondé par Dr Brochu. Aucune autre mise en candidature. Le Dr Garceau est élu.

Au poste de trésorier, le Dr Pierre-Alain Houle est proposé par Dr Croisetière et secondé par Dr Jacob. Aucune autre mise en candidature. Le Dr Houle est élu.

Par après, les mises en candidature sont appelées pour les 4 postes de directeurs.

6 candidats sont mis en candidature.

Premièrement, le Dr Jean Desaulniers est proposé par Dr Mayrand et secondé par Dr Jacob.

Deuxièmement, le Dr Maurice Poulin est proposé par Dr Demontigny et secondé par Dr Cossette.

Troisièmement, le Dr René Houde est proposé par Dr Pierre-Alain Houle et secondé par Dr Garceau.

Quatrièmement, le Dr Louise Gélinas est proposée par Dr Brochu et secondée par Dr Garceau.

Cinquièmement, le Dr Annie Bastarache est proposée par Dr Houle et secondée par Dr Boucher.

Sixièmement, le Dr Alain Renaud est proposé par Dr Maurice Lauzière et secondé par Dr St-Arneault.

Les bulletins de vote sont distribués à chaque médecin afin d'y inscrire les noms de 4 médecins.

Les bulletins de vote sont recueillis et le décompte est fait sous la surveillance du président d'élection.

Les médecins suivants sont élus au poste de directeur:

Dr Louise Gélinas, Dr Alain Renaud, Dr Jean Desaulniers, Dr Maurice Poulin.

8.00 *Présentation des invités.*

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

8.01 *Le Dr Raynald Gauthier invite M. Paulin Dumas, président directeur général de la Régie régionale de la région 04 à venir nous présenter les orientations de la régie régionale.*

M. Dumas prend la parole pour une période d'environ 30 minutes. Il trace le tableau peu reluisant de la situation économique provinciale et régionale.

Il prévoit des coupures budgétaires d'environ 60 millions pour notre région.

Le projet immédiat est de faire des rencontres avec les groupes concernés.

Il se dit intéressé à rencontrer les intéressés tels que les médecins afin de prendre les décisions les plus adéquates possibles.

Il mentionne aussi les 4 priorités pour les activités médicales particulières soit: les urgences, la gériatrie, le maintien à domicile et le réseau de garde intégrée.

Il insiste sur le plan des effectifs médicaux qui devrait être pris au sérieux.

Pour terminer il félicite notre association pour le journal publié et sur le contenu de ce journal.

Quelques questions viennent des médecins présents et finalement M. Dumas quitte la réunion.

8.02 *Le Dr Gauthier invite le Dr Clément Richer à prendre la parole.*

Le Dr Richer nous entretiendra des sujets suivants:

- *médecins visés par la loi au sujet des activités médicales particulières*
- *conversion des obligations en heure, ou en argent*
- *reconnaissance de certaines activités déjà effectuées par les médecins visés*
- *pénalité pour les médecins qui ne respectent pas les obligations*
- *reconnaissance des activités faites en établissement*
- *situation lorsque les effectifs ou les activités médicales particulières seront comblées*
- *durée de l'engagement*
- *absence de pénalité lorsque le médecin adhère et qu'il n'y a pas d'activité médicale particulière*
- *horaire défavorable à définir et à reconnaître*
- *date de mise en oeuvre du projet: 1er décembre 1993*
- *pénalité appliquée selon l'ordre de la régie régionale et non selon la régie*

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

d'assurance-maladie du Québec

- *profil du médecin envoyé par la Régie d'assurance-maladie du Québec*
- *moratoire d'un an sans pénalité*
- *inscription suggérée par poste enregistré.*

Après sa présentation, plusieurs questions viennent de l'assemblée et le Dr Richer donne les réponses satisfaisantes.

9.00 Levée de la séance.

Le réunion se termine à 23h 15.

*Jean Garceau, M.D.
secrétaire*

/sstl

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.